Le kite reste uni et à la FFVL

Le contexte

La FFVL s'investit depuis 1996 pour le développement du kite.

Fin 2016, le kite c'est :

- 13 000 licences et titres de participation sur 40 000 (avec de fortes inégalités selon les régions)
- Plus de 4 000 licences en « double pratique »
- 120 clubs sur 600
- 150 écoles sur 300

Fin 2017 :

- 9 606 licences et titres de participation sur 43 846 dont 4 823 en clubs et 4 683 en écoles
- 2 715 en « double pratique »

Malgré la perte de la délégation, en 2017, plus de 70 % des licenciés sont restés à la FFVL.

Le kite reste uni et à la FFVL

Concrètement, perdre la délégation : qu'est-ce que cela signifie ?

Ce qu'on ne pourra plus faire	Ce qu'on pourra toujours faire si on le veut
• délivrer des titres de champions de France • constituer une équipe de France • édicter les règles techniques	• délivrer des licences • garder des clubs et des écoles • gérer les espaces de pratique • organiser toutes compétitions régionales, nationales ou internationales qui ne soient pas des championnats

Rappel des décisions de la FFVL :

Le Comité directeur de la FFVL confirme par vote le 28 janvier 2017 :

- que la FFVL poursuivra néanmoins, dans tous les domaines non concernés par la délégation, les actions qui ont constitué sa ligne de conduite depuis des années à l'égard des licenciés kiteurs ;
- que cette poursuite d'activité devra être réalisée de manière « auto financée » (équilibre recettes/dépenses) ;
- le lancement d'une procédure de recours en Conseil d'État.

Le kite reste uni et à la FFVL

Décision de l'AG du 25 mars 2017

Votez-vous la proposition de poursuivre l'activité kitesurf à la FFVL dans tous les domaines hors délégation, ceci dans le respect d'un équilibre financier recettes/dépenses ?

Résultats
Votants : 57 485 voix
Exprimés : 56 982 voix

Pour : 50 578 voix (88,0 %)
Contre : 6 404 voix (11,1 %)
Abstention : 503 voix (0,9 %)

La résolution est adoptée.

Le kite reste uni et à la FFVL

Depuis l'AG de 2017, nous avons appris que le Conseil d'État avait rejeté notre recours considérant que le Ministère n'avait pas fait d'erreur d'appréciation.

Même si la décision de l'AG 2017 était indépendante de la décision du CE, il est légitime qu'un débat ait lieu cette année : le respect de la démocratie n'est pas seulement un effet d'affichage !

Le Bureau directeur et le CNK ont publié un communiqué pour réaffirmer que le « Kite reste uni et à la FFVL ».

Nous demandons à l'AG de confirmer cette orientation et en particulier sa conclusion.

Le kite reste uni et à la FFVL

La FFVL continuera à :

→ fédérer les clubs qui sont les forces vives de toute fédération ;
→ soutenir son réseau d'écoles pour des formations de qualité ;
→ organiser des circuits et des formats de compétition, des événements qui correspondent aux aspirations innovantes des kiters ;
→ œuvrer pour que le kite se dote d'une fédération internationale spécifique et unique, ouverte sur la réalité de ce sport à part entière.

Forte de son expérience et convaincue que le kite est une discipline unique qui se pratique sur eau ou sur terre ou neige, la FFVL trouve sa propre cohérence dans son rôle de fédération aux côtés des pratiquants et pour la promotion de cette discipline qui a en commun, avec les disciplines dont nous avons la délégation, le même élément, l'air, et la même valeur de liberté.

La FFVL est une fédération agréée par le ministère elle peut donc accompagner le kitesurf en plus du snowkite et du landkite dont elle est délégataire.

Le kite reste uni et à la FFVL

Pourquoi ?

Parce que les arguments de fond restent entiers :

Le kite est avant tout une discipline de glisse aérienne.
C'est une discipline unique sur eau, terre et neige.

Depuis une vingtaine d'années, l'expérience accumulée nous permet de bien prendre en charge la réalité de ce sport sous tous ses aspects :

- Vie des clubs et convivialité ;
- Formation et réseau des écoles ;
- Défense des sites de pratique et sécurité des pratiquants ;
- Organisation de circuits de compétition en prise avec les évolutions (non fermés par des formats figés) ;
- Une seule licence pour tous les supports ;
- Une seule licence pour la pluralité des pratiques ;
- Tradition d'ouverture de notre fédération qui a toujours été aux côtés des pratiquants.

Le kite reste uni et à la FFVL

Pourquoi ?

Parce que le contexte, malgré les difficultés et les incertitudes évidentes, communes à toutes les disciplines, montre que le kite est devenu une discipline majeure capable de s'assumer :

- Les licenciés, malgré une inévitable érosion liée au contexte, nous restent fidèles dans leur majorité : 2637 licences à la date du 9 mars 2018 (presque le tiers de l'an dernier alors que les beaux jours se font attendre !)

- Le CNK est dynamique et se conforte, prend pleinement sa part de responsabilité.